ÉTÉ 2023

Destination vacances
16 • 20 ans

—

C'est (bientôt) l'été et vous avez envie de partir en vacances ?
« Destination vacances » vous permet de bénéficier de 2 à 4 nuits d'hébergement dans une auberge de jeunesse (voir liste en annexe du dossier) ou sur le domaine de Massacan situé dans le Var.

— Qui peut en bénéficier ?

Tous les grenoblois âgés de 16 à 20 ans pouvant présenter un justificatif de domicile de la commune de Grenoble (facture eaux, électricité, téléphone fixe…).

Cette aide est accessible pour une personne seule ou pour un groupe.

— La marche à suivre

1 · Vous préparez vos vacances et vous remplissez le dossier de candidature

A partir de la liste fournie en fin de dossier, vous choisissez une destination et vous vérifiez sur le site internet de l'auberge la disponibilité pour les dates que vous souhaitez.
Si vous avez besoin d'un coup de main pour vous organiser, vous pouvez prendre contact avec un correspondant jeunesse pour vous aider (préparation du budget, organisation du transport,...)

2 · Vous prenez rendez-vous auprès d'un correspondant jeunesse

Pour connaître le professionnel du service jeunesse le plus proche de chez vous, contactez *Kamel au 04 56 52 66 01 ou au 06 49 78 61 15*

3 · Tous les membres concernés par le projet devront être rencontrés par le correspondant jeunesse afin de :

- Vérifier que le dossier contient toutes les pièces justificatives et le valide
- Faire le lien entre le groupe et le lieu de séjour

4 · Une fois sur place vous vous engagez :

- A payer la taxe de séjour comprise entre 0.50 € et 1 € en fonction des destinations,
- A présenter les autorisations parentales pour les mineurs,
- A respecter les règles de vie du lieu de votre séjour,

Vous avez envie de partir dans une autre auberge que celles sur le liste, parlez-en avec le correspondant jeunesse.

— Responsabilité

La Ville de Grenoble ne sera en aucun cas responsable des conditions dans lesquelles le séjour est réalisé. Les candidats, ou leurs parents, devront prendre les dispositions réglementaires et, le cas échéant, les assurances nécessaires.

Identification de la personne à contacter de préférence

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Combien de jeunes sont concernés par le projet ?

Dont grenoblois ?

Comment avez-vous connu le dispositif ?

Identification des participants

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Identification des participants

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Le projet

Intitulé du projet

Objectifs de vos vacances

Les dates

Du **au**

La destination

Le type de transport

Le budget prévisionnel

Dépenses prévues (en €)

Hébergement :

Transport :

Alimentation :

Assurances :

Loisirs :

Achats divers :

Autres (à préciser) :

Total :

Recettes prévues (en €)

Apport personnel :

Aide de la ville de Grenoble :

Total :

Autorisation parentale

Obligatoire pour tous les mineurs (porteur du projet et membres du groupe)

Je soussigné(e) Madame/Monsieur :

Domicilié à (adresse complète) **:**

Certifie avoir pris connaissance du projet intitulé :

Représenté par (nom et prénom du jeune) **:**

J'autorise cette personne, à participer à ce projet et certifie avoir pris connaissance du fait qu'il est conduit en totale autonomie.
La Ville de Grenoble, n'est en aucun cas responsable de la réalisation de celui-ci.
Pendant le déroulement du projet, je demeure donc le responsable légal du mineur.
Fait pour valoir ce que de droit.

À

Le

Signature du père, de la mère
ou de la personne investie de l'autorité parentale
Précéder de la mention « lu et approuvé »

Pièces à fournir

- ☐ **Le présent dossier dûment rempli.**
- ☐ **Une photocopie recto verso de la carte d'identité de chacun des participants.**
- ☐ **Un justificatif de domicile de tous les participants grenoblois.**
- ☐ **Une autorisation parentale pour chaque mineur engagé dans le projet.**
- ☐ **Une attestation d'assurance de responsabilité civile.**
- ☐ **Toute pièce permettant de comprendre et vérifier les éléments du projet.**

L'ensemble du dossier doit être déposé auprès d'un correspondant jeunesse

qui devra rencontrer toutes les personnes impliquées dans le projet et vérifiera l'ensemble des pièces justificatives avant de procéder à la réservation.

Pour connaître le correspondant jeunesse le plus proche de chez vous, contacter :
Kamel au 04 56 52 66 01 ou au 06 49 78 61 15

IMPRIMER LE DOSSIER

Annexe - Liste des lieux d'hébergements possibles

Du 15 juin au 15 septembre - Nuitées avec petit déjeuner compris

Auberge de jeunesse de Marseille Bois Luzi

Château de Bois Luzy 58, allée des Primevères
13012 Marseille
+33 (0)4 91 49 06 18
marseille.bois-luzy@hifrance.org

Auberge de jeunesse d'Annecy

4, route du Semnoz
74000 Annecy
+33 (0)4 50 45 33 19
annecy@hifrance.org

Auberge de jeunesse Nice Les Camélias

3, rue Spitaliéri
06000 Nice
+33 (0)4 93 62 15 54
nice-les-camelias@hifrance.org

Auberge de Jeunesse Paris Yves Robert

20 esplanade Nathalie Sarraute
75018 Paris
+33 (0)1 40 38 87 90
paris.yves-robert@hifrance.org

Auberge de jeunesse Perpignan Association Ajiste Gestionnaire de l'auberge de Jeunesse de Perpignan

Allée Marc Pierre Parc de la Pépinière
66000 Perpignan
+33 (0) 4 68 51 16 02
aag.perpignan@gmail.com

Domaine de Massacan

1589 Av. Commandant Houot
83130 La Garde
+33 (0)4 22 802 902
domaine@massacan.fr

Pour toutes les auberges de jeunesse la taxe de séjour est à régler sur place dès votre arrivée. Elle est comprise entre 0.50 € et 1 € par nuitée et par jeune.

Une caution peut également vous être demandée à l'arrivée à l'auberge et vous sera restituée à votre départ après vérification des lieux.

Nuitées sous tente avec petit déjeuner et repas du soir compris.